

AGENCE PANAFRICAINNE
DE LA GRANDE MURAILLE VERTE
APGMV



PAN-AFRICAN AGENCY
OF THE GREAT GREEN WALL
PAGGW

الوكالة الإفريقية للسور الأخضر الكبير

CONSEIL DES MINISTRES

SESSION EXTRAORDINAIRE

Khartoum (Soudan) 07 Février 2017

RAPPORT

Février, 2017

1. Le **Mardi 07 Février 2017**, s'est tenue à Khartoum, en République du Soudan, la Session Extraordinaire du Conseil des Ministres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV), sous la présidence de **Son Excellence, Monsieur Amédi CAMARA**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Islamique de Mauritanie, Président en exercice du Conseil des Ministres.

2. Ont pris part à cette Session :

➤ **Les Ministres des Etats membres de l'APGMV**

- Pour le BURKINA FASO, **Mr. Batio BASSIERE**, Ministre de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique ;
- Pour la République de DJIBOUTI, **Mr. Moussa Mohamed AHMED**, Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement ;
- Pour la République Fédérale Démocratique d'ETHIOPIE, **Mr. Kebede YIMAM**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement, du Développement des Forêts et du Changement Climatique ;
- Pour la République du MALI, **Mme KEITA Aïda MBO**, Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable ;
- Pour la République Islamique de MAURITANIE, **M. Amédi CAMARA**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Pour la République du NIGER, **Mr. Almoustapha GARBA**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Pour la République Fédérale du NIGERIA, **Mr. Ibrahim Usman JIBRIL**, Ministre d'Etat de l'Environnement ;
- Pour la République du SENEGAL, **Mr. Abdoulaye BALDE**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Pour la République du SOUDAN, **Dr. Hassan Abdelgadir HILAL**, Ministre de l'Environnement, des Ressources Naturelles et du Développement Physique ;
- Pour la République du TCHAD, **Mr. Djiber LOOL**, Conseiller, représentant **Mr. BRAH Mahamat**, Ministre de l'Environnement et des Pêches.
- Etait absent : L'Etat de l'Erythrée.

➤ **Ont également pris part à la Session, en qualité d'invités :**

- Pour la Commission de l'Union Africaine (CUA), **Mme TUMUSSIME RHODA PEACE**, Commissaire chargée de l'Economie Rurale et de l'Agriculture de la Commission de l'Union Africaine ;
- Pour le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), **Mr. Amadou DIALLO**, représentant le Secrétaire Exécutif,
- Pour l'Organisation des Nations Unies pour l'Environnement (ONUE), **M. Samba Harouna THIAM**, Représentant la Directrice Régionale Pour l'Afrique ;

- Pour le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), Mr. Ibrahim Lumumba IDI-ISSA, Secrétaire Exécutif Adjoint, représentant le Secrétaire Exécutif ;
- Pour l'Autorité Inter Gouvernementale pour le Développement (IGAD), Prof. Essiddig ELNOUR, représentant le Secrétaire Général ;

➤ Institutions invitées absentes:

- la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CENSAD) ;
- la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC).



I. CEREMONIE D'OUVERTURE

3. La Cérémonie officielle d'ouverture de la Session Extraordinaire du Conseil des Ministres a eu lieu à Khartoum au Soudan, sous la présidence de **S.E. le Général Bakery Hassan SALIH**, Premier Vice-président de la République du Soudan. Elle a été marquée par les allocutions des personnalités suivantes :

- le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'Environnement, **M. Samba Harouna THIAM** ;
- la Commissaire chargée de l'Economie Rurale et de l'Agriculture de la Commission de l'Union Africaine, **Mme Tumussime Rhoda PEACE** ;
- le Secrétaire Exécutif de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, **Prof Abdoulaye DIA** ;
- le Ministre de l'Environnement, des Ressources Naturelles et du Développement Physique du Soudan, **Dr. Hassan Abdelgadir HILAL** ;
- le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Islamique de Mauritanie, **Mr. Amédi CAMARA**, Président du Conseil des Ministres de l'APGMV ;
- **S.E. le Général Bakery Hassan SALIH**, Premier Vice-Président de la République du Soudan qui a prononcé le discours d'ouverture.

Les différentes allocutions sont annexées au présent rapport.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

II.1. Adoption des Projets d'Ordre du Jour et de Programme de travail et désignation du Bureau de la Session extraordinaire :

4. Le Président du Conseil des Ministres de l'APGMV, **Mr Amédi CAMARA**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Islamique de Mauritanie, après avoir constaté que le quorum est atteint, a rappelé les points inscrits à l'Ordre du Jour. L'Ordre du Jour et le Programme de travail adoptés sont annexés au présent rapport.

5. La composition du bureau de la Session extraordinaire adoptée se présente comme suit :

Présidence: République Islamique de Mauritanie, **Mr Amédi CAMARA**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ;

Vice-Présidence : République du Soudan, **Dr. Hassan Abdelgadir HILAL**, Ministre de l'Environnement, des Ressources Naturelles et du Développement Physique ;

Rapporteurs :

- République Fédérale du Nigéria **M. Ibrahim Usman DJIBRIL**, Ministre d'Etat de l'Environnement ;



- République du Tchad, **M. Djiber LOOL**, représentant Mr. le Ministre de l'Environnement et des Pêches.
- République du Niger, **M. Almoustapha GARBA**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable.

II.2. Examen du Rapport de la Réunion du Comité Technique des Experts

6. Après avoir entendu la lecture du Rapport du Comité Technique des Experts, le Conseil des Ministres a félicité les Experts pour la qualité du document produit. Un tour de table a permis de recueillir les amendements des Ministres. Ceux-ci ont notamment porté sur les questions relatives à la mise en place des Alliances Nationales GMV et la ristourne aux Agences Nationales GMV qui a fait déjà l'objet d'une recommandation antérieure.

Il est aussi relevé des questions se rapportant à la mobilisation des ressources sur lesquelles les partenaires se sont engagés et des informations complémentaires sont demandées sur le projet Trans Africa Pipeline.

Sur la question de mobilisation des ressources, le Conseil des Ministres a donné mandat au Secrétariat Exécutif pour engager les démarches nécessaires auprès des Institutions notamment l'Union Africaine en tant que tutelle politique ainsi que la BAD, la BID, l'ONU, le PNUD... De même, la proposition faite par les Experts du titre du bulletin de liaison « **Echos de la GMV** » a été retenue.

7. Le Conseil des Ministres a pris acte dudit Rapport et a demandé que les amendements soient intégrés.

II.3. Rapport d'Activités Technique (RAT) 2016 du Secrétariat Exécutif

8. Le Conseil des Ministres après examen du Rapport d'Activités Techniques 2016 a félicité le Secrétariat Exécutif de l'APGMV. Il demande au Secrétariat Exécutif de ne pas laisser une page vide pour les pays n'ayant pas envoyé de rapport mais de le signaler en bas de page. A

Le Conseil demande également aux Etats membres de respecter le canevas de rapport-pays pour qu'il y ait une meilleure cohérence et de transmettre le rapport pays par voie officielle et non uniquement à travers les Points focaux.

9. Le Conseil des Ministres a adopté le Rapport d'Activités Technique (RAT) 2016. Il réitère la poursuite et le développement des activités en 2017.

II.4. Rapport d'Exécution Budgétaire (REB) du Secrétariat Exécutif

10. Le Conseil a examiné le Rapport d'Exécution budgétaire 2016 et demande au Secrétariat Exécutif de prendre en compte les amendements ci-après :

- la poursuite de la sensibilisation à l'endroit des pays n'ayant pas encore ratifié la Convention ;
- la facilitation pour l'adhésion des pays africains désirant intégrer l'APGMV ;
- la focalisation en termes d'appui aux pays sur les Projets structurants et non une ristourne.

11. Le Conseil des Ministres adopte le Rapport d'Exécution Budgétaire de l'exercice 2016 après intégration des amendements cités au paragraphe 10.

II.5. Programme d'Activités 2017

12. Le Conseil des Ministres a adopté le Programme d'Activités 2017 et demande au Secrétariat Exécutif d'exécuter les activités programmées au titre de l'année 2017.

II.6. Projet de Budget 2017

II.6.1 Rapport du Comité Ad Hoc ministériel sur le Document d'orientation relatif à l'organisation et la Gestion des Sessions et Réunions statutaires de l'APGMV.

13. Le Conseil des Ministres après avoir entendu le rapport du Comité Ad hoc ministériel chargé de l'examen du projet de Budget 2017 a retenu l'Option n° 2 de partage des coûts. Les coûts sont ainsi répartis :
- Etats membres** : Prise en charge des titres de transport des Ministres ;
 - Pays hôte**: Prise en charge des dépenses de location de salles, de transport local, d'interprétation simultanée (Anglais/Français/Anglais), d'accueil et de communication ;
 - APGMV** : Titre de transport en classe économique de deux experts par pays, frais des visas d'entrée, Per-diems (Ministres et Experts), indemnités de session, traduction des documents, secrétariat, supports de communication, restauration in situ (Déjeuner et pauses café).

II.6.2 Projet de Budget

14. Le Conseil des Ministres autorise le Secrétariat exécutif à effectuer un prélèvement exceptionnel sur les Réserves de Reports à Nouveau au titre de l'exercice 2017 après actualisation des charges de l'Agence à l'organisation des Sessions et Réunions statutaires conformément à la répartition des charges visée paragraphe 13 du présent rapport.
15. Le Conseil des Ministres a examiné et adopté le projet de Budget 2017 et demande au Secrétariat Exécutif de tenir compte de la nouvelle évaluation des charges des sessions et réunions statutaires approuvée par le Conseil et de faire des réajustements en termes de coûts sur le budget programme.
16. Au titre de la mobilisation des ressources pour le financement des activités, le Conseil des Ministres :
- réitère son appel aux États membres pour le paiement des arriérés de contributions statutaires et le paiement à date échue de la contribution annuelle ;
 - demande à l'Union Africaine d'assurer pleinement son rôle de tutelle politique et d'accompagner l'Agence dans la mobilisation des financements ;
 - appelle également les autres institutions régionales et sous régionales à appuyer les efforts de l'APGMV ;
 - donne mandat au Secrétariat Exécutif en relation avec un Comité Ad hoc ministériel de préparer la tenue d'une table ronde des partenaires techniques et financiers sur le financement de la stratégie 2016 -2020.

II.7. Rapports d'Audit des Exercices 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 du Commissaire aux Comptes et approbation des Etats financiers.

17. Après la présentation par le Commissaire aux Comptes des rapports d'audit des comptes des exercices de 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015, le Conseil des Ministres s'est félicité de la certification des comptes de ces exercices par le Commissaire aux Comptes.
18. Après examen des Rapports d'audit, le Conseil a approuvé les états financiers et a donné quitus au Secrétaire Exécutif.
19. Par ailleurs, le Conseil a demandé au Secrétaire exécutif de prendre en compte les recommandations formulées par le Commissaire aux Comptes dans les différents documents et notamment dans la lettre N° MAL/CAC/APGMV/015 en date du 23/11/2016 adressée au Secrétaire Exécutif de l'APGMV.

II.8. Dossiers de Candidatures au Poste de Secrétaire Exécutif (huis clos)

20. Après échanges sur le rapport de mission d'évaluation de recevabilité administrative des dossiers de candidature pour le poste de Secrétaire Exécutif de l'APGMV, le Conseil a

une note de présentation desdits dossiers à soumettre à la Haute attention des Chefs d'Etat et de Gouvernement lors du prochain Sommet.

II.9. Tenue du prochain Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement

21. Pour la tenue du prochain Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, certains Etats ont exprimé leur souhait d'abriter la prochaine Session mais souhaitent au préalable avoir obtenu l'aval de leur Chef d'Etat qui devra être confirmé au plus tard à la fin du mois de février 2017.
22. En vue de l'organisation du prochain Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le Conseil des Ministres a retenu que les sessions statutaires soient organisées en termes de durée comme suit :
 - Segment Expert : 1 Jour ;
 - Segment ministériel : 1 jour ;
 - Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement : 1 jour

II.10. Questions diverses :

23. Au titre des questions diverses, les deux (02) points suivants ont été abordés :
 - Le titre du bulletin. Les Experts ont proposé le titre « Les Echos de la GMV » au lieu de « Les Echos du Sahel ». Le Conseil demande également l'amélioration du format du bulletin et fixe sa périodicité à trois (03) parutions dont un numéro spécial ;
 - La construction du siège de l'Agence. Le Conseil demande au Secrétariat Exécutif de réfléchir sur la maquette et le plan architectural. Le Secrétariat exécutif a signalé l'existence d'un ancien plan architectural qu'il tentera d'actualiser.

II.11. Recommandations

24. Le Conseil des Ministres a formulé les recommandations (Rec.) suivantes :
 - Rec. 1 :** L'encouragement de la signature de Contrats de performance entre les Agences Nationales et leurs Etats respectifs ;
 - Rec. 2 :** Le versement à date échue des contributions statutaires des Etats membres et l'apurement de leurs arriérés dans le respect des engagements pris ;
 - Rec. 3 :** La reprise du contact avec la Fondation Trans Africa Pipeline (TAP) pour d'amples informations, afin de tenir informé les Etats membres pour une prise de décision ultérieure ;
 - Rec. 4 :** L'élargissement de l'adhésion d'autres pays à l'APGMV, conformément à l'article 16 de la Convention portant création de l'APGMV;
 - Rec. 5 :** L'amélioration des niveaux d'allocations des ressources internes et externes au profit des Agences nationales de la GMV ;
 - Rec. 6 :** L'approfondissement du document cadre de l'étude portant création de la Banque GMV carbone présentée par le consultant, en prenant en compte la dimension régionale du projet et les Contributions Prévues Déterminées au niveau National (CPDN) des pays membres de la GMV et en conséquence, élaborer une feuille de route.

II.12 : Adoption du Rapport et des Règlements de la Session Extraordinaire du Conseil des Ministres

25. Le Conseil des Ministres a adopté le Rapport final de la Session Extraordinaire du Conseil des Ministres tenue le 07 février 2017 à Khartoum, République du Soudan et a pris les Règlements suivants :

- Règlement N° 2017/001/CM/APGMV/KHT portant adoption du Rapport de la Session extraordinaire du Conseil des Ministres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) ;
- Règlement N° 2017/002/CM/APGMV/KHT portant adoption du Rapport d'Activités Techniques 2016 du Secrétariat exécutif de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) ;
- Règlement N° 2017/003/CM/APGMV/KHT portant adoption du Rapport d'Exécution budgétaire 2016 du Secrétariat Exécutif de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) ;
- Règlement N° 2017/004/CM/APGMV/KHT portant adoption du Programme d'Activités 2017 du Secrétariat Exécutif de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) ;
- Règlement N° 2017/005/CM/APGMV/KHT portant adoption du Rapport du Comité Ad hoc sur l'organisation et la répartition des charges des Sessions et réunions statutaires,
- Règlement N° 2017/006/CM/APGMV/KHT portant autorisation de prélèvement exceptionnel sur la Réserve de Reports à Nouveau au titre de l'exercice 2017 ;
- Règlement N° 2017/007/CM/APGMV/KHT portant adoption du Projet de budget 2017 du Secrétariat Exécutif de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) ;
- Règlement N° 2017/008/CM/APGMV/KHT portant approbation des Rapports d'Audit des Comptes des Exercices 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) ;
- Règlement N° 2017/009/CM/APGMV/KHT portant sélection de dossiers de candidature au poste de Secrétariat Exécutif de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) ;
- Règlement N° 2017/10/CM/APGMV/KHT portant organisation du prochain Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte.

III. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

26. Mme KEITA Aïda MBO, Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable a lu au nom du Conseil, la motion de remerciements jointe en annexe.

Fait le 07 février 2017 à Khartoum

Pour le Conseil des Ministres

SEM. Amedi CAMARA,



Ministre de l'Environnement et du Développement Durable
de la République Islamique de Mauritanie,
Président du Conseil des Ministres de l'APGM